

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil quatorze, le 11 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Robert NATALE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 4 décembre	Vendredi 5 décembre	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2014-08-15 – Travaux de renouvellement assainissement d'une partie de la rue Saget et de la rue Debrot sur la commune de Delle

Rapporteur : Jean Claude TOURNIER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 20 novembre 2014

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 11 décembre 2014

Les travaux seront réalisés sur la Commune de Delle sur les rues Debrot et Saget.

Les travaux consistent en la construction d'une nouvelle canalisation unitaire, en lieu et place de l'ancien réseau. Les branchements existants seront repris jusqu'en limite de propriété, où sera implanté un regard de branchement.

Il est donc prévu la reprise du réseau unitaire afin d'améliorer la collecte des eaux usées par la pose de 520 ml de réseau en diamètre 400.

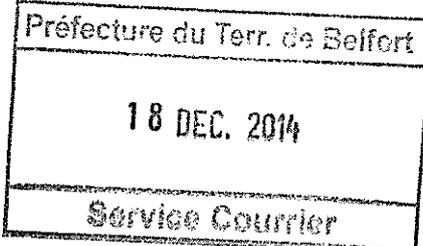
Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offre, réunie le 11 décembre 2014 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise COLAS pour un montant de 277 068.50 euros HT.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'assainissement. Il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une demande d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux, à son taux maximum, de réaliser cette opération d'assainissement collectif (étude et travaux) selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement et de mentionner dans les pièces de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée selon la Charte qualité nationale des réseaux d'assainissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De valider l'attribution du marché,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération,**
- **D'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux études et travaux de mise en séparatif de Bretagne.**

Pour le Président
Le Vice-Président

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> <p> P. Oser</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2014 Et publication ou notification le 18 DEC. 2014</p>	<p> Préfecture du Terr. de Belfort 18 DEC. 2014 Service Courrier</p>
<p>Le Président, P. Oser Pour le Président Le Vice-Président</p> <p></p>	